

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU **CONSEIL d'ADMINISTRATION** DU 27 AOÛT 2014

Sur le site de l'étang de Corlay – Propriété de l'UNCAFN

**Présents** - Franck Barraud, Jean-Jacques Bérenguier, Martial Chamblanc, Roland Cléon, Nicole et Roland de Vassoigne, Michel Heu, Guy Luscan, Francis Mory, André Reignoux et Michel Truffaut.

**Absents excusés** - Serge Bounioux, Laurent Buthon et Patrick Padellec.

**Informations et directives du président**

Le président propose l'approbation du dernier CR du CA du 27 juin 2014 : il est adopté à l'unanimité.

Le Président a signé l'état des lieux avec la CAC après avoir fait apporter quelques corrections mineures.

A la demande du Président, l'équipe habituelle de volontaires a réalisé différents travaux et notamment :

- le nettoyage des abords du bâtiment,
- le recensement, le démontage et le transport dans nos bâtiments de divers équipements et matériels situés dans les anciens ateliers de l'INFRA,
- le démontage et le transport du portail métallique du parc de l'INFRA. Il sera remonté ultérieurement à l'entrée du parking de notre future propriété.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces travaux en juillet et en août.

Le Président a rencontré Daniel Collet, directeur de la CAC, au sujet de l'accès à notre site. La CAC nous autorise à mettre en service le portail situé entre nos deux bâtiments. Il est bien entendu que le franchissement de l'axe médian de la route départementale reste interdit. Reste à programmer quelques travaux relatifs à la réalisation d'un portillon dans le portail existant (ce dernier serait récupéré dans l'ancien parc de l'Infra).

Pas de soucis pour le repas champêtre du 7 septembre ; M. Chamblanc et R. de Vassoigne maîtrisent la situation. Rendez-vous, sur le site de Corlay, le 07 à 9 h 30 pour les préparatifs.

R De Vassoigne, en charge de l'organisation du Forum des associations (20 et 21 septembre) étudie la réalisation de panneaux d'informations sur le thème de La Martinerie du passé, du présent et de l'avenir. Nous disposerons du stand n° 1 de 6 mètres de façade.

Concernant la demande d'engagement d'un jeune en Service Civique, le dossier est, dans le principe, accepté mais nous devons fournir quelques documents complémentaires.

JJ Bérenguier a demandé un nouveau devis pour la réalisation d'un panneau d'affichage de 3x2 m.

Nous avons reçu, d'un adhérent, un CD comportant une liste de 2400 personnes ayant séjourné sur le site de La Martinerie. Il est envisagé d'envoyer, à titre de test, un courrier à une centaine d'entre eux susceptibles d'adhérer à notre association.

Dominique Roulet, Vice-président chargé de l'aménagement du territoire au Conseil Régional, a informé J.J. Bérenguier et F Mory que, conformément à ses propos du 20 décembre 2013, le Conseil Régional devrait nous faire bénéficier d'une subvention en 2015, sans nous annoncer officiellement le montant.

## **Bail emphytéotique**

La signature du bail emphytéotique est programmée pour le vendredi 17 octobre 2014. Il a été proposé au Président de la CAC que la cérémonie se déroule dans notre bâtiment. Il est suggéré de demander au Président de la CAC de prendre en charge la communication avec les médias ainsi que l'organisation d'un pot. Le Président propose d'inviter, à cette occasion, toutes les personnes qui nous ont aidés à mettre en place notre projet de maison du souvenir. A l'issue de la cérémonie les couleurs seront montées pour la première fois devant le bâtiment et une gerbe des amis de La Martinerie sera déposée.

A plusieurs reprises, le Président a déjà fait appel aux volontaires pour effectuer divers travaux. A nouveau un appel sera lancé pour préparer cette manifestation :

- nettoyage des abords du bâtiment (prévoir 2 demi-journées),
- nettoyage de l'intérieur du bâtiment,
- mise en peinture du mât des couleurs,
- réalisation par la SETEC d'un socle et d'une dalle en béton et scellement du mât des couleurs,
- mise en peinture des bacs à fleurs et des bordures de trottoir.

## **Prochain rendez-vous**

La prochaine réunion du CA est prévue le **jeudi 18 septembre à 9 heures 30** dans le bâtiment 01.

Pour le président  
André REIGNOUX secrétaire